

REDICTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue de Valenciennes, 101
TUNING, rue de Valenciennes, 101

PREX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
5 mois, 4 fr. 50. - Un an, 10 fr.
NORD et départements limitrophes
6 mois, 6 fr. - Un an, 14 fr.

LE PÉRIIL MARITIME

Nous examinons ici à quelques jours
la situation dans laquelle nous nous trou-
vons, au point de vue maritime, et le
conflit annoncé depuis si longtemps écla-
rant entre la France et les puissances for-
mant la triple ou plutôt le quadruple
alliance. Nos conclusions étaient fort pes-
santes sur ce point, et nous nous sommes
précipités à voter d'urgence les sommes né-
cessaires pour mettre à la disposition de
notre vaillante armée de mer et de son
corps d'officiers si distingués et si dévoués
les bâtiments qui nous sont indispensables,
non point même pour aller à l'encontre
des côtes ennemies, mais pour défendre
l'approche des rivages français et
mettre nos grands ports militaires et nos
arsenaux à l'abri de toute surprise.

Nous citons dans notre article le nom
de M. Germain-Réache, le dévoué et intelli-
gent rapporteur du budget de la marine,
qui depuis quelques années ne cesse
d'avertir du danger qu'elle fait courir au
pays l'administration rétrograde et routi-
nière de nos royaumes.

Un de nos confrères publie précisément
un long article de M. Germain-Réache sur
cet intéressant sujet.

Avec sa compétence habituelle, le député
de la Guedoupe prouve, comme nous
l'avons fait nous-même, par une compari-
son de chiffres, que nous nous sommes
d'infiniment et méconnaissamment en-
trainés à nous faire infériorité et à nous
mettre en situation de faiblesse.

« Voilà, dit M. Germain-Réache, des
chiffres irréversibles, irréfutables et dou-
teusement éloquents. Qu'on n'essaie
pas d'atteindre l'ennemi en parlant de la
vitesse, de l'âge, de la nature, des équipa-
ges ou du commandement des navires.
Sans doute tous ces facteurs sont impor-
tants, mais ils ne sont pas tous à notre
avantage. Nous ne pouvons nous réclamer
ni du meilleur armement, ni de la jeunesse,
ni de la rapidité des navires.

Nous avons de bons équipages et de bons
commandements, mais nos hommes et nos
officiers ne doivent pas faire ni idées équi-
vokes ni fautes graves, car nos équipages
et nos officiers allemands. C'est même de
l'Italie et de l'Autriche sont beaucoup plus
sûres qu'autrefois. Ce sont aussi les ad-
versaires qui ne sont pas dédaignés.

« Dans ces circonstances, nous demandons
au gouvernement ce qu'il attend pour sou-
mettre aux Chambres un programme de
constructions à réaliser rapidement. Dans
tout autre pays la marine ne serait pas
l'œuvre d'une coalition entre celle de la
quadruple alliance est provoqué déjà un grand
débat sur la marine dans lequel le gouver-
nement aurait été mis en demeure ou de
se retirer ou de faire ce qu'il faut pour
mettre nos frontières maritimes en état de
sécurité.

« Mais tels sont l'affaissement et l'indiffé-
rence et l'espèce d'atonie politique dans
laquelle nous vivons, que nous ne pouvons
l'opinion s'émeuvent d'un moment. Mais le
gouvernement dit que tout va bien et les
Chambres se contentent de cette déclaration
sans cesse répétée d'un cœur trop lé-
gère et qui ne se fait que pour nous
sembler encourager !

« Ce qui nous effraie surtout, c'est que,
quelque sanction qu'elle encourent un
jour, nous exposons dans le présent et
dans l'avenir une partie de notre mobili-
sation, celle du 19e corps tout entier, une
partie de celle du littoral méditerranéen,

la garnison de Toulon pour celles d'Alsace
et de Brest.

« Deux croiseurs de l'escadre, le Cécile et le
Téméraire sont chargés de cette opération, qui
donnera lieu à un rapide et intéressant exer-
cice de débarquement, tel qu'on s'en aura
pu voir depuis l'expédition de Tunisie.

« En outre, un certain nombre de torpilleurs
de 2e classe et de torpilleurs-voies devant
être répartis dans différents postes de la côte,
ont été transmis aux commandants
du Centre, stationnés à Alger, de se mettre en
route de saillir aux vœux et demandes de toute
nature qui pourraient leur être adressées par
ces torpilleurs.

NOS DEPECHES

Service spécial télégraphique et téléphonique

CHAMBRE DES DEPUTES

Nos informations parlementaires nous télé-
graphient à la date du 12 courant.

LA SÉANCE

L'Assemblée s'est ouverte à 9 heures sous la
présidence de M. Baudin, député du Cher, député
au Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre.

« L'ordre du jour appelle la discussion de la
proposition de loi adoptée par la Chambre des
députés, le 10 juin 1934, tendant à modifier
certaines dispositions de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. THOMAS. — La modification apportée
par la loi sur la répartition des sièges de la
Chambre des députés, en ce qui concerne
la répartition des sièges de la Chambre des
députés, a été adoptée par la Chambre des
députés, le 10 juin 1934.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

par extraordinaire. L'Assemblée a été
présidée par M. Baudin, député du Cher.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

« M. Baudin. — Je demande que la Chambre
se prononce sur la proposition de loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

PREX DES ABONNEMENTS
AMONCES ..... 0 fr. 10
RECLAMES ..... 0 fr. 10
PRIX D'YVING ..... 0 fr. 10
FALLES ..... 0 fr. 10

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

Le journal est publié à ROUBAIX-TOURCOING
chez M. Baudin, député du Cher, député au
Parlement par l'effet de la loi sur la
répartition des sièges de la Chambre des
députés.

LES LIONS

De M. Joramie

TROISIEME PARTIE
L'HERITIERE

En conséquence, Denise et François pour-
raient se coucher à dix heures, dès que
le malade serait endormi. Toutefois Denise
avait une autre préoccupation, elle avait
besoin d'attendre son frère, dans le cas où
il s'élèverait.

« Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

de la souterrain. Nous y fûmes. C'est à cet
endroit que nous sommes, dit-il, j'ai trouvé
plus de signes de vie, et si pâles et tellement
général.

« — Parvez Lucien ! s'écria la jeune fille.

« — Maintenant, repartit François, je vais
te faire un peu de pain, et tu pourras
te nourrir.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.

« — Tu n'as rien de mieux à me proposer,
Lucien, comme l'avait prévu le doc-
teur, Lucien dormait d'un profond sommeil.

« — Moi, point du tout, dit François,
qui avait vu dans la chambre de son
frère, dans le cas où il s'élèverait.